



CC de la Presqu'île de Rhuys (Siren : 200000537)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Sarzeau
Arrondissement	Vannes
Département	Morbihan
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	15/12/2005
Date d'effet	15/12/2005

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. David LAPPARTIENT

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	zone de Kerollaire
Numéro et libellé dans la voie	56370
Distribution spéciale	SARZEAU
Code postal - Ville	56370 SARZEAU
Téléphone	02 97 41 31 28
Fax	
Courriel	
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	13 892
-----------------------------	--------

Densité moyenne 135,84

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 5

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
56	Arzon (215600057)	2 163
56	Le Tour-du-Parc (215602525)	1 200
56	Saint-Armel (215602053)	887
56	Saint-Gildas-de-Rhuys (215602145)	1 722
56	Sarzeau (215602400)	7 920

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 23

Compétences exercées par le groupement
<p><b>Environnement et cadre de vie</b></p> <p>- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés COLLECTE, L'ELIMINATION ET LA VALORISATION DES DECHETS DES MENAGES, ET ASSIMILES; - La création et la gestion de déchetteries ; L'adhésion au Syndicat Mixte de traitement des déchets ménagers du Sud Est Morbihan (SYSEM) ; - La sensibilisation et l'éducation de tous les publics à la gestion des déchets ; - L'élaboration et le suivi du Programme local de Prévention, en lien avec l'ADEME.</p> <p>- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés COLLECTE, L'ELIMINATION ET LA VALORISATION DES DECHETS DES MENAGES, ET ASSIMILES; - La création et la gestion de déchetteries ; L'adhésion au Syndicat Mixte de traitement des déchets ménagers du Sud Est Morbihan (SYSEM) ; - La sensibilisation et l'éducation de tous les publics à la gestion des déchets ; - L'élaboration et le suivi du Programme local de Prévention, en lien avec l'ADEME.</p> <p>- Autres actions environnementales PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT : - Du 15 juin au 30 septembre l'enlèvement, la valorisation et l'élimination des gros arrivages d'algues et le nettoyage des plages figurant en annexes n° 3 et 4 des statuts ; L' Gestion des eaux de baignade, dont l'élaboration, le suivi et la révision du profil de vulnérabilité des plages, à l'exclusion du pouvoir de police du Maire. La liste des plages concernées figure en annexe n°5 des statuts.</p>
<p><b>Sanitaires et social</b></p> <p>- Action sociale EQUIPEMENT ET SERVICE A VOCATION SOCIALE : ?L'extension et la gestion du bâtiment dénommé « Espace Emploi de Rhuys » ; ? La coordination des acteurs locaux uvrant auprès des personnes âgées et le relais gérontologique ; ?La coordination des actions petite enfance, enfance, jeunesse entre les communes du territoire ; ?Le chantier d'insertion Brigade Nature ; ? Le soutien aux actions collectives liées au développement durable (économie, social, environnement) menées par les collèges du territoire.</p>
<p><b>Développement et aménagement économique</b></p> <p>- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique Aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristiques qui sont d'intérêt communautaire; Sont d'intérêt communautaire : ? Toutes les extensions et nouvelles créations de zones d'activités.</p>

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

*Actions de développement économique d'intérêt communautaire ; Sont d'intérêt communautaire : ? La création d'immobilier d'entreprises ; ? Le soutien à l'emploi, au profit des demandeurs d'emploi et des personnes en difficulté : Association Information Recherche Emploi (AIRE), Rhuy's Emplois, Proxim Services ; ? L'accueil, le conseil, l'accompagnement des entreprises existant sur le territoire de la CC ou souhaitant s'y implanter ; ? Les actions d'information, de communication et de promotion susceptibles de maintenir et de développer le tissu économique local.*  
Adhésion au Pays de Vannes

#### Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

*CULTURE : La gestion du Conservatoire de la Communauté de Communes de la Presqu'île de Rhuy's ; - La gestion des ateliers artistiques de la Communauté de Communes de la Presqu'île de Rhuy's ; - La création, l'aménagement et l'entretien d'un atelier d'arts plastiques et visuels ; - La gestion de la salle de spectacle l'Hermine et de sa programmation ; - La gestion de l'espace d'accueil et d'exposition du Centre Culturel ; - La gestion des services administratifs et des locaux techniques associés, du Centre Culturel ; ? La gestion des médiathèques situées sur les communes de Sarzeau, Saint Gildas de Rhuy's et de Saint Armel, ainsi que les créations de médiathèques et la gestion du réseau ;*

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

*La réalisation, la gestion des nouveaux équipements sportifs et de loisirs, suivants : - la salle multisports à créer sur le territoire de SARZEAU - la piste BMX et l'espace multisports sur le territoire de SARZEAU.*

- Activités culturelles ou socioculturelles

*La coordination du réseau des bibliothèques présentes sur le territoire de la communauté de communes de la Presqu'île de Rhuy's ; - l'intervention de personnels communautaires en milieu scolaire au titre de la sensibilisation aux pratiques artistiques et culturelles ; ? Le soutien aux manifestations culturelles ou artistiques listées dans le calendrier défini annuellement par la Communauté de Communes ; - Le soutien à la création artistique : Voilerie Danse à Arzon.*

- Activités sportives

*Le soutien aux manifestations sportives et de loisirs listées dans le calendrier défini annuellement par la Communauté de Communes ; ? La coordination des animations de sport et de loisirs entre les communes du territoire ; - L'activité sportive des scolaires : - l'initiation à la natation - l'initiation à la pratique du tennis - la pratique de la voile des collégiens de la Presqu'île de Rhuy's dans le cadre de l'AS Voile des Collèges du territoire. - les activités liées aux nouveaux équipements sportifs ; ? La participation au financement de l'emploi sportif d'encadrement des jeunes de 4 à 18 ans.*

#### Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

*- Schéma de cohérence territoriale*

- Schéma de secteur

*- Schéma de secteur*

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

*Zones d'Aménagement Concerté d'intérêt communautaire. Est d'intérêt communautaire : ? Toute nouvelle création de Zone d'Aménagement Concerté comportant majoritairement des activités industrielles, commerciales, tertiaires et artisanales, en termes d'emprise parcellaire en m<sup>2</sup>.*

- Organisation des transports non urbains

*TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS : ? Les études et les actions pour la mise en œuvre d'un maillage de transport intracommunautaire ; ? Le transport pour les activités sportives définies dans les présents statuts au titre de la compétence Sport et Loisirs ; ? Le transport des scolaires dans le cadre des associations sportives des collèges de la Presqu'île pour la pratique des activités nautiques ; ? L'organisation et la gestion de circuits de transports entre les communes de la CC, par délégation de compétences du conseil général du Morbihan ; ? Les liaisons maritimes saisonnières entre Saint-Armel et Séné, le Tour-du-Parc et Damgan.*

- Etudes et programmation - Réalisation de toute étude spécifique en matière d'aménagement de l'espace communautaire
<b>Voirie</b>
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>CREATION OU AMENAGEMENT ET ENTRETIEN DE LA VOIRIE D'INTERET COMMUNAUTAIRE: Sont d'intérêt communautaire : ?Les voiries intercommunales : détaillées dans le plan annexé aux statuts ; ?La voirie, la signalétique et les mobiliers du plan vélo intercommunal selon le plan annexé aux statuts ; ?PDIPR : La coordination de l'acquisition et de l'entretien relatifs à la signalétique et aux mobiliers. Arrêté préfectoral du 31/12/2012 : actualisation du plan en annexe 1 des statuts afin d'intégrer la voirie du secteur de Bodérin.</i>
<b>Développement touristique</b>
- Tourisme <i>Les actions de développement d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire : ? La participation au Groupement d'intérêt touristique (Maison du tourisme) ; ?L'hébergement en saison des renforts de gendarmerie ; ?L'adhésion au Syndicat mixte de développement touristique du Pays de la Baie Rhuys Vilaine ; ? La promotion, l'accueil, l'information et la commercialisation par le biais de l'Office de Tourisme Intercommunal et ses Bureaux d'Information Touristique existants et à venir sur le territoire.</i>
<b>Logement et habitat</b>
- Programme local de l'habitat <i>L'élaboration et le suivi du Programme Local de l'Habitat (PLH)</i>
- Politique du logement social <i>Les actions en faveur de l'amélioration de l'habitat : Opération programmée d'amélioration de l'Habitat (OPAH) et Programme d'intérêt général (PIG) ou tous programmes et opérations s'y substituant; Les actions en faveur de l'hébergement des saisonniers: Bâtiment situé 1 rue de l'océan à Arzon et le camping social.</i>
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) <i>Opération programmée d'amélioration de l'Habitat (OPAH)</i>
<b>Autres</b>
- NTIC (Internet, câble...) <i>NOUVELLES TECHNOLOGIE - La mutualisation d'outils de dématérialisation des procédures administratives - L'adhésion au Syndicat Mixte e-Mégalis Bretagne - L'élaboration du Schéma d'Aménagement numérique et sa mise en oeuvre - Réseaux publics et services locaux de communications électroniques. Compétence relative aux réseaux publics et services locaux de communications électroniques telle que prévue à l'article L. 1425-1 du CGCT et incluant notamment les activités suivantes : - l'établissement d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques au sens du 3° et du 15° de l'article L 32 du code des postes et communications électroniques, - l'acquisition des droits d'usage à cette fin et l'achat des infrastructures ou réseaux existants, - la mise à disposition de telles infrastructures ou réseaux à disposition d'opérateurs ou d'utilisateurs de réseaux indépendants, - l'exploitation de ces infrastructures et réseaux de communications électroniques, - la fourniture des services de communications électroniques aux utilisateurs finaux, après avoir constaté une insuffisance d'initiatives privées dans les conditions prévues par l'article L. 1425-1 du CGCT.</i>
- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage <i>ACTIONS EN FAVEUR DE L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE - Création et gestion des aires d'accueil .</i>
- Autres <i>Emploi et formation : ? le soutien à l'emploi et à la formation au profit des demandeurs d'emploi et des personnes en difficulté : Association Information Recherche Emploi (PAR - AIRE), Rhuys Emploi, Proxim Services, Rebom ou toutes associations s'y substituant ; ? l'adhésion à la Mission locale de Vannes.</i>

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
------	-----------------------	-------------	------------

56	Syndicat mixte du Sud Est du Morbihan (S.Y.S.E.M) (255613374)	SM fermé	216 765
56	Syndicat mixte de gestion du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan (200049708)	SM ouvert	273 552

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)